



## Vos démarches

24 heures sur 24, 7 jours sur 7, en ligne, s'informer, préparer et effectuer ses démarches.

Dans cette rubrique vous pouvez réaliser un certain nombre de démarches en ligne en complément des accueils habituels, préparer vos démarches avant de vous déplacer et payer certaines factures émises par la ville de Brest ou Brest métropole.

## Dans cette rubrique



### Effectuez vos démarches en ligne

Demande d'acte de naissance, de carte d'identité ou passeport, inscription scolaire... sont quelques unes des démarches faisables en ligne.

- ▶ Demande d'acte de naissance
- ▶ Demande d'acte de mariage
- ▶ Demande d'acte de décès
- ▶ S'inscrire sur les listes électorales et voter
- ▶ Prendre rendez-vous en ligne
- ▶ Demande de note de renseignement d'urbanisme
- ▶ Demande de certificat d'alignement
- ▶ Demande de certificat de numérotage
- ▶ Demande de certificat de conformité d'assainissement
- ▶ Demande de certificats de salubrité, de non péril et de risques naturels et technologiques
- ▶ Pré-inscription en crèche
- ▶ Pré-inscription au Conservatoire de musique, danse et art dramatique
- ▶ Inscription au Conservatoire de musique, danse et art dramatique
- ▶ Inscription accueil extra-scolaire
- ▶ Inscription scolaire 2020/2021
- ▶ Vente au déballage à Brest
- ▶ La demande d'accès de véhicule aux cimetières de Brest
- ▶ Demande relative à l'espace public
- ▶ Contester un Forfait Post Stationnement à Brest
- ▶ Mon espace parents
- ▶ Contacter nos services
- ▶ Vous ne recevez pas Sillage...
- ▶ Déclarations d'intention d'aliéner et certificats d'urbanisme d'information
- ▶ Demande de permission de voirie

- ▶ Demande de permission de voirie
- ▶ Autorisations d'urbanisme
- ▶ Les déchets professionnels



## Préparez vos documents avant de vous rendre en mairie

Préparez vos démarches en téléchargeant préalablement les documents à compléter avant de vous rendre à l'hôtel de ville ou dans une des mairies de qu

- ▶ Se pacser à Brest
- ▶ Déclaration de naissance
- ▶ Déclaration de décès
- ▶ Demande de carte nationale d'identité
- ▶ Demande de passeport
- ▶ Inscription à l'annuaire des associations
- ▶ Demande d'attestation d'accueil
- ▶ Demande de subvention pour une association
- ▶ Demande de subvention 1% eau
- ▶ Demande de subvention projets internationaux
- ▶ Demande de subvention pour une association sportive
- ▶ Demande de créneaux dans les équipements sportifs
- ▶ Demande de réservation ponctuelle de salle
- ▶ Démarches d'urbanisme
- ▶ Demande de classement d'une voie privée dans le domaine public
- ▶ Inscrire mon enfant à l'école
- ▶ Inscription cantine et pause 12/14h
- ▶ Vente en liquidation à Brest
- ▶ Taxe Locale sur la Publicité Extérieure



## Emplois et stages de la collectivité

Retrouvez toutes nos offres d'emplois et propositions de stages, mais aussi nos missions de service civique.

- ▶ Consulter nos offres d'emploi
- ▶ Consulter nos offres de stage
- ▶ Consulter les offres d'apprentissage
- ▶ Missions de Service civique
- ▶ Candidature spontanée à un emploi
- ▶ Candidature spontanée à un stage

## Guides des droits et démarches

---

- ▶ Guide "Particuliers"
- ▶ Guide "Professionnels"
- ▶ Guide "Associations"

## Païement en ligne

Certains services proposés par la Ville de Brest ou Brest métropole sont payables en ligne.

---

- ▶ Payer en ligne

## FAQ - Questions fréquemment posées

Affichage des résultats 1 à 4 sur 21 au total.

---

### ACTE DE NAISSANCE

#### Comment obtenir un acte de naissance ?

Les modalités sont différentes en fonction du lieu de naissance.

**Si la personne est née en France ou dans les DOM-TOM** la demande est à faire auprès de la mairie de naissance :

- > Au guichet des mairies muni de sa pièce d'identité sans rendez-vous
- > Par [Internet](#). La demande est traitée dès réception et adressée ensuite par courrier.
- > Par courrier : indiquer vos nom, prénom(s), date de naissance ainsi que les noms et prénoms de vos parents. Pour la mère, indiquer le nom de naissance. Pour la réponse, merci de joindre une enveloppe timbrée (délai 5 à 6 jours mais variable en fonction du traitement de la poste car envoi en tarif lent).

Service Etat civil - Mairie de Brest

2 rue Frézier - CS 63834 - 29238 BREST Cedex 2

**Si la personne est née à l'étranger et qu'elle a la nationalité française :**

- > La demande est à faire auprès du [service central d'état-civil](#)
- > Par [Internet](#) ↗
- > Par courrier :  
Service central d'état civil du ministère des affaires étrangères  
11 rue Maison Blanche - 44941 Nantes Cedex 09

Pour plus d'informations, rendez-vous sur [Brest.fr](#).

---

### CARTE D'IDENTITÉ

#### Comment faire une carte d'identité ?

Le rendez-vous est à prendre sur [Brest.fr](#), par téléphone ou à l'accueil des mairies pour déposer la demande. Il peut être pris au maximum deux mois avant et sa durée est de 30 minutes.

Pour une carte d'identité pour **mineur** : la demande doit être faite par un des **représentant légal**. L'enfant doit être présent lors de la demande, pas pour la remise ! Un mineur ne peut pas venir seul récupérer sa carte.

Pour plus d'informations, rendez-vous sur [Brest.fr](#).

---

## CARTE D'IDENTITÉ

### Est-il possible de demander en urgence une carte d'identité ?

La procédure d'urgence n'existe pas pour les cartes nationales d'identité. Toutefois, la Préfecture de Quimper accepte le signalement de demande prioritaire (ce n'est pas un droit mais une faculté accordée aux usagers dans la mesure du possible) sur justificatifs :

- > Convocations, attestations des établissements dans le cadre de voyage scolaire
- > Réservations d'avion, de train, de bateau sous réserve de validation par la préfecture

## CARTE D'IDENTITÉ

### Comment connaître la validité de sa carte d'identité ?

Depuis le 1er janvier 2014, la durée de validité de la carte nationale d'identité est passée de 10 à 15 ans pour les personnes majeures (plus de 18 ans). Elle est valable 10 ans pour les mineurs.

#### Certains pays n'acceptent pas les cartes d'identité prorogées de 5 ans.

Si votre carte d'identité est toujours valide, vous ne pourrez pas la refaire sauf situation particulière :

- > Changement de nom
- > Changement d'adresse
- > Voyage à l'étranger sous réserve de disposer d'un justificatif de voyage et de ne pas être titulaire d'un passeport



Votre question n'a pas trouvé de réponse ?  
Contactez-nous !

[POSER UNE QUESTION](#)

Dernière mise à jour le : **18 mai 2020**

**Brest**  
MÉTROPOLE & VILLE

#### HÔTEL DE METROPOLE

24, rue Coat-ar-Guéven - CS 73826  
29238 BREST CEDEX 2  
Tel. : 02 98 33 50 50  
[www.brest.fr](http://www.brest.fr)

#### Accueil téléphonique :

02 98 33 50 50  
Lundi au Vendredi : 8h-18h  
Samedi : 8h30-12h30

#### HOTEL DE VILLE DE BREST

2, rue Frézier - CS 63834

29238 Brest cedex 2

Tel. : 02 98 00 80 80

[www.brest.fr](http://www.brest.fr)

Accueil téléphonique :

02 98 00 80 80

Lundi au Vendredi : 8h-18h

Samedi : 8h30-12h30

